



CITIES & REGIONS
IN THE UNFCCC PROCESS



GLOBAL
TASKFORCE
OF LOCAL AND REGIONAL
GOVERNMENTS



Local Governments
for Sustainability



Local & Regional
Europe



European Committee
of the Regions



GLOBAL COVENANT
of MAYORS for
CLIMATE & ENERGY



FMDV



Regions4

Sustainable Development



UCLG

United Cities
and Local Governments



C40
CITIES



UNDER2
Secretariat
CLIMATE GROUP

CIRCONSCRIPTION DES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET AUTORITÉS MUNICIPALES POSITION COMMUNE DE LA LGMA POUR LA COP30

La *Local Governments and Municipal Authorities (LGMA) Constituency* représente la voix des villes, communes, comtés, territoires, provinces, régions, États, gouvernements décentralisés et autres entités (ci-après dénommés gouvernements locaux et autres niveaux infranationaux) dans le processus de la CCNUCC.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site : cities-and-regions.org

COMITÉ DE RÉDACTION

Yunus Arian | ICLEI - Local Governments for Sustainability, LGMA Focal Point
Eva Baños de Guisasola | Council of European Municipalities and Regions (CEMR)
Agathe Cavicchioli | Global Covenant of Mayors for Climate & Energy (GCoM)
Heloise Chicou | Regions4
Amelia Dearman | Global Covenant of Mayors for Climate & Energy (GCoM)
Ariel Dekovic | ICLEI - Local Governments for Sustainability
Carlos de Freitas | Global Fund for Cities Development (FMDV)

Teresa Garcia Perez | European Committee of the Regions (CoR)
Urszula Kasperek | C40 Cities
Nehmat Kaur | Under2 Coalition
Casimir Legrand | C40 Cities
Asif Nawaz Shah | Global Covenant of Mayors for Climate & Energy (GCoM)
Champa Patel | Under2 Coalition
Sol Rowe Welch | C40 Cities
Pablo Sebastian Mariani | United Cities and Local Governments (UCLG)
Toby Walker | Under2 Coalition



LES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET AUTRES NIVEAUX INFRANATIONAUX SONT ESSENTIELS POUR PRÉSERVER LE MULTILATÉRALISME CLIMATIQUE ET PASSER DES NÉGOCIATIONS À LA MISE EN ŒUVRE.

En tant que *LGMA Constituency*, nous estimons que la réussite de la COP30 repose sur la pleine intégration des gouvernements locaux et autres niveaux infranationaux au cœur de la mise en œuvre mondiale, en reconnaissant officiellement et en valorisant le rôle essentiel qu'ils jouent dans la promotion d'une action climatique plus ambitieuse et inclusive. En adoptant cette approche, nous pouvons libérer le véritable potentiel de l'Accord de Paris. Elle incarne l'esprit "Mutirão" impulsé par la Présidence de la COP30, un effort collectif visant à passer à la fois de la négociation à la mise en œuvre et de l'intention à l'impact.

Afin de concrétiser cette vision et d'encourager l'action et la coopération dont nous avons besoin à ce moment crucial, **voici comment les principaux acteurs** — y compris les Parties à l'Accord de Paris, les présidences actuelles et futures de la COP sous l'égide de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), les signataires de la Coalition pour des partenariats multiniveaux à haute ambition (CHAMP), le Secrétariat de la CCNUCC, les autres circonscriptions d'observateurs de la CCNUCC et les 193 signataires du Programme de développement durable à l'horizon 2030 — **peuvent contribuer à faire de la COP30 une réussite :**

1. Œuvrer à la mise en place d'un programme de travail formel de la CCNUCC dédié à la promotion de l'action climatique multiniveau, en collaboration avec les gouvernements locaux et autres niveaux infranationaux, en amont du Bilan mondial de 2028. Ce programme viserait également à accélérer et renforcer les synergies entre le Nouvel Agenda Urbain et l'action climatique, en s'appuyant sur les résultats pertinents issus des processus antérieurs menés dans le cadre de la CCNUCC, les progrès réalisés au titre des troisièmes Contributions déterminées au niveau national (CDN), et en tenant compte des conclusions du Rapport spécial du GIEC sur les villes, attendu en 2027.
2. Opérationnaliser des indicateurs d'adaptation reflétant les priorités locales et territoriales, et permettant d'évaluer leurs progrès vers l'Objectif mondial pour l'adaptation.
3. Accorder une reconnaissance officielle aux acteurs locaux et d'autres niveaux infranationaux en tant que partenaires indispensables des gouvernements nationaux dans la mise en œuvre des politiques et programmes de transition juste.
4. Faire de la localisation du financement climatique un pilier essentiel de la nouvelle architecture financière mondiale, en veillant à ce que les ressources soient convenablement acheminées vers les gouvernements locaux et régionaux.
5. Ouvrir une nouvelle ère de coopération multiniveau dans le cadre de l'agenda mondial pour le climat et le développement durable. Les négociations de la COP30 doivent continuer à renforcer la participation des gouvernements locaux et autres niveaux infranationaux à la conception de nouveaux mécanismes holistiques de gouvernance climatique et du développement durable, notamment dans le cadre des réformes à venir de l'ONU80.



Les gouvernements locaux et infranationaux sont en première ligne face à la crise climatique et sont les premiers à réagir lorsque les impacts du climat se manifestent. Ils génèrent plus de 50 % du PIB mondial et réglementent, planifient et collectent des taxes pour promouvoir l'action climatique ; en effet, [44 % des instruments de tarification du carbone](#) relèvent des niveaux étatique et régional. Les villes et régions du monde entier jouent un rôle moteur dans l'action climatique, certaines réduisant leurs émissions et renforçant leur résilience plus rapidement que leurs gouvernements nationaux. En dépit de cette réalité, moins de 10 % des financements climatiques leur parviennent actuellement. La COP30 qui se tiendra à Belém, au Brésil, représente une opportunité d'inverser cette tendance.

Nous saluons les avancées récentes accomplies dans le cadre de la coopération climatique multilatérale : l'accord historique de la COP28 pour la transition hors des énergies fossiles, le Fonds dédié aux pertes et préjudices de la COP27 et l'engagement pris à la COP29 de mobiliser 1,3 billion de dollars (USD) par an d'ici 2035. Ces avancées prouvent qu'une action ambitieuse et inclusive peut apporter des progrès tangibles.

La COP30 doit désormais s'appuyer sur cette dynamique. L'Agenda mondial de la COP30 pour l'action climatique, promu par la Présidence de la COP et les Champions de haut niveau pour le climat des Nations Unies, peut faire passer le monde de la négociation à la mise en œuvre.

Partout dans le monde, les villes et régions montrent déjà ce qu'il est possible de réaliser. Dans les pays ayant adhéré à l'initiative CHAMP pour l'action climatique, les engagements climatiques des villes pourraient réduire de 37 % l'écart entre les CDN actuelles et une trajectoire conforme à l'Accord de Paris. Les gouvernements infranationaux du Sud global, en particulier, proposent des solutions essentielles d'adaptation et d'atténuation, contribuant ainsi au renforcement des CDN et des Plans nationaux d'adaptation (PNA), tout en veillant à l'intégration des priorités locales dans les objectifs mondiaux. Ce dont nous avons besoin maintenant, ce sont des processus internationaux pouvant consolider et accélérer ces progrès.

En amont de la COP30, le Forum des leaders locaux qui se tiendra à Rio de Janeiro mettra en avant ces solutions dans le cadre du "Global Mutirão" en reliant l'action climatique menée par les communautés aux négociations de la COP. Des initiatives telles que CHAMP peuvent ouvrir une nouvelle ère de gouvernance multiniveau, en intégrant le leadership des villes et des régions au cœur des stratégies nationales et des cadres mondiaux.

En reconnaissant officiellement les acteurs infranationaux, en renforçant la localisation du financement climatique et en garantissant un forum permanent pour les gouvernements locaux et autres niveaux infranationaux au sein de la COP, les décideurs réunis à Belém ont l'opportunité d'agir en faveur d'une action climatique inclusive et transformatrice, à la hauteur des besoins des populations du monde entier.

La présente déclaration s'accompagne de recommandations concrètes, d'éléments de contexte essentiels et de propositions de texte destinées aux négociateurs.





RÉSEAUX DE GOUVERNEMENTS LOCAUX ET AUTRES NIVEAUX INFRANATIONAUX SOUTENANT CETTE POSITION

[La Position Commune de la LGMA pour la COP30 restera ouverte aux soutiens de la part de réseaux de gouvernements locaux et autres niveaux infranationaux jusqu'au 25 octobre 2025]



ANNEXE 1 : ACTION MULTINIVEAU ET URBANISATION DANS LE CADRE DE LA CCNUCC

En complément des forums, sommets, campagnes, initiatives et pavillons dirigés par la *LGMA Constituency* lors des COP.

1. Action multiniveau	2023 – COP28 – Bilan mondial – Décision – paragraphe 161 – appel à l'action multiniveau
	2021 – COP26 – Pacte de Glasgow pour le climat – Décision – préambule – sur la nécessité d'une action multiniveau
	2015 – COP21 – Accord de Paris – Décision – préambule – reconnaissant l'importance de l'engagement de tous les niveaux de gouvernements
	2014 – SB40 Forum sur les expériences et bonnes pratiques des villes et autorités locales en matière d'adaptation et d'atténuation
	2010 – COP16 – Accords de Cancún – Décision – parties prenantes gouvernementales
2. Atténuation	2024 – COP29 – Programme de travail sur l'atténuation pour les villes, bâtiments et systèmes urbains
	2014 – Réunions d'experts techniques du SB40 (40 ^e session des organes subsidiaires) et de l'ADP (Groupe de travail spécial de la Plateforme de Durban pour une action renforcée) sur l'environnement urbain
	2013 – Atelier de l'ADP2.3 (Groupe de travail spécial de la Plateforme de Durban pour une action renforcée) sur l'ambition pré-2020 : urbanisation et rôle des gouvernements pour faciliter l'action climatique dans les villes
3. Adaptation	2023 – COP28 – Bilan mondial – Décision – paragraphe 63
	2015 – COP21 – Accord de Paris – Décision – art. 7.2
4. Pertes et préjudices	2023 – COP28 – Décision – Accès direct aux financements pour les entités infranationales – paragraphes 20e, 44, 48
5. Financement	2019 – COP25 – Rapport du Comité permanent du financement
6. Présidence de la COP – Agenda d'action	2025 – COP30 – Axe 4 – Construire la résilience pour les villes, les infrastructures et l'eau
	2024 – COP29 – MAP – 3 ^e réunion ministérielle sur les villes et le climat
	2023 – COP28 – CHAMP – 2 ^e réunion ministérielle sur les villes, le climat et la nature urbaine
	2022 – COP27 – SURGe, Agenda d'adaptation de Sharm El-Sheikh, 1 ^{re} réunion ministérielle sur les villes et le climat
	2021 – COP26 – Course vers Zéro, Course vers la Résilience
	2019 – COP25 – Coalition pour l'ambition climatique
	2018 – COP24 – Dialogue sur l'action multiniveau
	2017 – COP23 – Dialogue de Talanoa

	2016 – COP22 – Partenariat de Marrakech pour l’action mondiale en faveur du climat – Feuille de route thématique sur les « établissements humains »
	2014 – COP20 – Agenda d’action Lima-Paris et Zone des acteurs non étatiques pour l’action climatique (NAZCA)
	2013 – COP19 – Journée dédiée aux villes
	2010 – COP16 – Dialogue entre maires et parlementaires

Principaux événements (par ordre chronologique inverse) :

- **2024 : le Programme de travail sur l’atténuation** axé sur les villes, les bâtiments et les systèmes urbains
- **2023 : le Consensus des Émirats arabes unis de 2023** a exhorté les Parties à l’action multiniveau (au paragraphe 161) et souligné l’importance de villes résilientes (au paragraphe 63)
- **2021 : le Pacte de Glasgow pour le climat** a souligné l’urgence d’une collaboration multiniveau
- **2019 : le Comité permanent du financement** s’est consacré aux villes durables
- **2015 : le préambule de l’Accord de Paris** a reconnu l’importance de l’engagement de tous les niveaux de gouvernements et l’art. 7.2 a abordé les dimensions locales et infranationales de l’adaptation
- **2010–2015** : ateliers et forums préparatoires à l’Accord de Paris
- **2007–2009** : Feuille de route de Bali pour un régime climatique post-2012, reflétée par la Feuille de route des gouvernements locaux pour le climat pour *la reconnaissance, l’engagement et l’autonomisation* des gouvernements locaux et autres niveaux infranationaux
- **1995–2006** : peu de progrès en raison de l’absence de dispositions substantielles dans la CCNUCC et le Protocole de Kyoto